

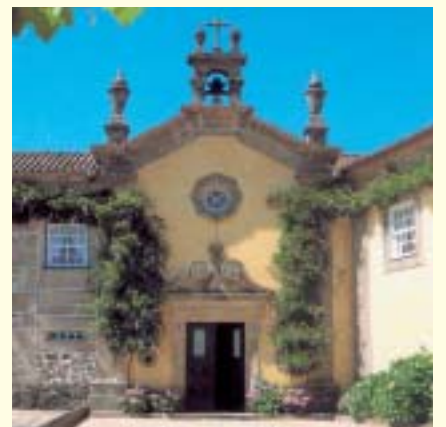
l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 97 JANVIER 2006



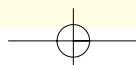
20 Instants d'année



06



Alexandre Joly,
Maire, Conseiller général des Yvelines,
le Conseil municipal et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2006



ÉQUIPEMENT

FÉDÉRER LES ÉNERGIES

L'espace Jeunesse, « Le Ginkgo », ouvre ses portes début janvier.



Les structures Jeunesse sont désormais regroupées sur un même lieu : « Le Ginkgo », 7/9/11 boulevard Jean-Jaurès.

Réunir sur un même site plusieurs structures dédiées à la jeunesse. C'est la formule proposée par le nouvel espace Jeunesse pour mieux répondre aux attentes des jeunes Ovillois. « Cette réalisation traduit la volonté municipale de développer les conditions d'accueil, l'information, l'orientation et les activités hors temps scolaire », souligne le Maire, Alexandre Joly. Situé boulevard Jean-Jaurès, le nouveau lieu réunit, sur une surface de 500 m², les principaux acteurs qui s'impliquent au quotidien : le service Jeunesse de la Ville dont Houilles information Jeunesse (HIJ) et

l'antenne intercommunale de la Mission locale. Organisée et structurée autour de ces pôles, l'offre de services (jobs, formations, offres d'emploi, stages, etc.) pour les adolescents et les jeunes adultes s'accompagnera d'un programme d'activités orientées vers le loisir éducatif en direction des 14/18 ans. « Ce sera un lieu privilégié pour favoriser les rencontres et la communication sans distinction aucune. Il est important d'agir dans ce sens pour faciliter une véritable mixité », précise Nicole Adato, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Pour ce faire, l'espace Jeunesse s'appuiera

service
Jeunesse



Ville de Houilles

sur des animations variées autour des pratiques artistiques, culturelles, sportives et de loisirs, en relation étroite avec les associations locales et les collèges. Son rôle sera aussi de soutenir et d'accompagner la réalisation de projets proposés par les jeunes : actions citoyennes avec le Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ), manifestations festives, opérations de solidarité... Tout au long de l'année, notamment pendant les vacances scolaires, les équipes de permanents, d'animateurs qualifiés et de bénévoles prendront en charge les différents publics et feront partager leur savoir-faire et leur « savoir-être ». L'espace Jeunesse portera le nom d'un arbre : le Ginkgo, dont un spécimen sera planté dans la cour intérieure. ■

Espace Jeunesse « Le Ginkgo »
(7/9/11, boulevard Jean-Jaurès).

Accueil : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi à 17 h).
Tél. 01 61 04 42 60.

EXPOSITION

« LE FABULEUX
JEAN DE LA FONTAINE »

Du 21 janvier au 3 mars, une exposition gratuite et ludique se tient à la maison Jules-Verne.

La popularité de Jean de La Fontaine (1621-1695) n'est plus à démontrer. À l'origine de ce succès : les Fables, un genre mineur que La Fontaine a porté au sublime. Rédigées en vers ou en prose, ces fables mettent en scène le plus souvent des animaux avec l'intention de dispenser un enseignement ou une morale. Une exposition pédagogique pour les 6/12 ans, conçue par le Musée en herbe et présentée à la maison Jules-Verne, se propose d'évoquer la vie du célèbre fabuliste et d'aborder quatre de ses fables parmi les plus connues. Le parcours débute avec un jeu de l'oie géant qui évoque la vie de La Fontaine et son époque. Les jeunes visiteurs pénètrent ensuite dans un labyrinthe illustrant

quatre histoires : *La Cigale et la Fourmi*, *Le Corbeau et le Renard*, *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf*, *Le Lion et le Rat*. Munis d'un livret-jeu, les enfants doivent trouver des mots manquants et les compléter en s'aidant d'indices cachés sur les lieux de l'exposition. Pour les orienter dans leur recherche, chaque récit est caractérisé par une couleur. Autre étape. Après les mots, l'image. Quatre puzzles de la fable *Le Lion et le Rat* font découvrir la richesse d'une iconographie servie par des illustrateurs tels que François Chauveau, Puig Rosado ou Marc Chagall. Enfin, un « arbre à maximes » permet au jeune public de saisir, avec humour, toute la réalité et l'actualité de ces fables. ■

Le fabuleux Jean de La Fontaine
Du 21 janvier au 3 mars, tous les
jours de 15 h à 18 h. Entrée libre.
Maison Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au 0130863361.

Un parcours très ludique
permet aux enfants
de découvrir l'univers
des fables de La Fontaine.

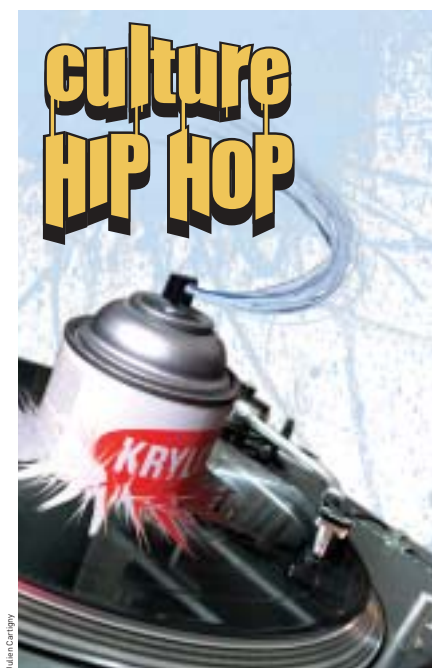


CONCERT

VIBRATIONS HIP-HOP

Le 21 janvier, la scène du Triplex s'ouvre aux cultures urbaines.

Rap et DJing constituent les expressions musicales les plus connues du hip-hop. Six groupes Yvelinois confronteront ces univers musicaux sur la scène du Triplex. Devil's Squad, Otentik, Lacrymogène, Atipik, Phonetik et Track'n Art offriront au public, avec leurs mots et leurs rythmiques, différentes facettes d'un rap énergique et engagé. Pour les adeptes de Scratch Music, les DJ de Track'n Art s'emploieront, derrière leurs platines, à faire chanter le vinyle. Ce concert s'inscrit dans une dynamique départementale visant à développer les pratiques artistiques amateurs et à les promouvoir dans plusieurs lieux, avec le soutien du Centre de ressources des Yvelines (CRY) et de l'Adiam 78. Une démarche qui a vu plusieurs dizaines de jeunes participer, depuis octobre dernier, aux ateliers de musique assistée par ordinateur (MAO), d'écriture et d'expression scénique mis en place par le service culturel de la Ville. Autre mode d'expression mis en avant : le graff. Une exposition réunira des créations réalisées dans le cadre d'un stage animé par le collectif Lezart à l'Atelier 12. ■



Samedi 21 janvier à 20 h 30
Le Triplex (40, rue Faidherbe).
Entrée : 3€.
Renseignements
au 0130863382.

INTERCOMMUNALITÉ

LE BUDGET EN QUESTION

Le point sur les orientations budgétaires de la Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS).



Le 12 décembre, à la mairie de Croissy, le Conseil communautaire votait le budget 2006 de la CCBS.

La Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS) dispose désormais d'un budget afin d'exercer les compétences qui lui ont été dévolues lors de sa création en janvier 2005. Le 12 décembre dernier, les conseillers communautaires, réunis à la mairie de Croissy, ont voté les prévisions budgétaires 2006. Elles s'élèvent à 50,2 M d'€.

> L'investissement de 4 M d'€ permettra de couvrir les frais d'études (0,4 M d'€), les acquisitions foncières (2,6 M d'€), le coût d'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage (1 M d'€). Ces dépenses seront financées par 0,8 M d'€ d'autofinancement, 0,8 M d'€ de subventions et 2,4 M d'€ d'emprunts.

> Le budget de fonctionnement de 46,3 M d'€

financera pour l'essentiel : les compétences transférées (16,1 M d'€), les nouvelles compétences de la CCBS (0,1 M d'€) et les frais administratifs (0,4 M d'€).

Le budget de la CCBS comporte également dans ses charges le montant total de l'allocation compensatrice qui sera reversé aux villes membres (27,3 M d'€), ainsi que la dotation de solidarité communautaire répartie entre les sept communes (1,5 M d'€). Ces dépenses seront financées par la taxe professionnelle unique (17,7 M d'€), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (14,4 M d'€) et les dotations de l'État (14,1 M d'€). ■

N. W.

DÉMOCRATIE LOCALE

RÉUNION DE QUARTIER : LES BELLES-VUES

Le 24 novembre, l'école Guillaume-et-Jean-Détraves accueillait plus d'une centaine de riverains lors de la réunion publique annuelle du quartier Les Belles-Vues. Au cours de cette séance, trois sujets furent plus particulièrement évoqués : la desserte des bus, le conservatoire municipal de musique et les projets de ZAC (zone d'aménagement concerté). Au chapitre des transports en commun, des habitants se sont interrogés sur le déficit de la fréquence des bus circulant dans la commune. Le Maire a indiqué que les sociétés privées subventionnées par le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) sont chargées des transports en

commun. Elles n'ont pas augmenté la fréquence des passages en raison d'un manque de rentabilité : plusieurs essais sur les lignes ont montré que les bus roulaient quasiment à vide. De même, la configuration des rues, particulièrement étroites, ne permet pas de développer le réseau de manière satisfaisante. Les nouvelles compétences de la Communauté des communes de la boucle de la Seine (CCBS) en matière de transport public devraient permettre d'améliorer le dispositif de desserte. La Ville, pour sa part, développe un réseau de bandes cyclables pour favoriser les déplacements à vélo.

S'agissant de l'édifice du conservatoire municipal de musique et de danse, d'importantes dégradations totalement imprévisibles ont amené la municipalité à fermer les lieux par mesure de sécurité. Des locaux modulaires (Algecos) ont été mis en place de manière provisoire. Une étude est lancée pour définir un cahier des charges relatif à la construction d'un nouvel établissement. Quant aux travaux de la ZAC de la gare, le tribunal de Nanterre a été saisi du dossier en raison de la défection de l'aménageur. Concernant le projet de la ZAC de l'église, la municipalité travaille sur l'aménagement d'un 5^e avenant (rendu obligatoire par la convention signée en 1994) qui devrait aboutir dans le courant de l'année. ■

C. S.



L'école Guillaume-et-Jean-Détraves accueillait la réunion de quartier des Belles-Vues.

UNE VILLE EN MOUVEMENT

Au seuil de cette nouvelle année, je tiens d'abord à adresser à tous les Ovillois mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite, avec une pensée toute particulière pour les plus démunis. De tout cœur, je souhaite que cette année soit, pour Houilles et pour tous ses habitants, une période d'échange et de solidarité, dédiée à la réalisation des projets qui donnent aussi un sens à la vie de chacun.



Pour notre ville, 2006 représente une étape importante qui voit l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure : ouverture de l'espace Jeunesse, réaménagement de la rue du 4-Septembre, extensions du groupe scolaire Toussaint-Guesde et de l'école maternelle Francis-Julliand, réfection des routes départementales. Autant de réalisations nouvelles qui vont contribuer à améliorer le cadre de vie et à maintenir les équipements publics au meilleur niveau.

On le voit, notre ville avance. La qualité de vie demeure la priorité de notre action, le moteur indispensable de la dynamique de l'équipe municipale. Dans cette optique, nous resterons attentifs aux attentes et aux propositions des Ovillois, faisant fi des polémiques politiciennes qui appauvrissent le débat public. C'est dans cet état d'esprit que nous agirons, sous le signe d'un effort maintenu s'appliquant à tous les domaines de la vie quotidienne. Qu'il s'agisse de la propreté, de la sécurité, de l'action sociale, de l'éducation ou du soutien aux associations et clubs sportifs.

Je tiens aussi à saluer le Comité des fêtes, les Sports olympiques de Houilles, le Celtic athlétisme, les nombreux bénévoles et les agents de la Ville qui se sont mobilisés pour organiser, le 1^{er} janvier, la 34^e édition de la Corrida pédestre internationale, une grande fête populaire et sportive.

Bonne année à toutes et à tous !

le Maire,
Conseiller général,
Alexandre Joly.

ÉQUIPEMENT CULTUREL

GRAINE DE CULTURE

Les travaux de rénovation de La Graineterie débutent en janvier. Cet ancien corps de ferme, situé dans le centre-ville, sera un lieu dédié à la création contemporaine.

C'est un immense espace de 1400 m² en plein cœur de la ville. Ancienne ferme du XIX^e siècle, située à l'angle des rues Jean-Mermoz et Gabriel-Péri, elle fut ensuite transformée en une petite entreprise de fabrication de graines, semences et engrais dont l'activité cessa en 1998. Acquis par la Ville, ce patrimoine architectural local se devait d'être préservé et valorisé. Sa réhabilitation s'est inscrite dans un véritable projet de développement culturel afin de devenir un lieu de création, de rencontres et de diffusion de toutes les formes d'expression artistique. L'enjeu : faciliter

l'accès de chacun à la culture notamment auprès des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. La Graineterie, dont le nom sera conservé, s'organisera autour de la cour intérieure. Elle disposera de plusieurs espaces abritant des salles d'exposition, une galerie d'art, un atelier de pratiques artistiques et le service culturel de la Mairie. Dans le cadre de sa restauration, prévue sur 18 mois, les façades garderont leur caractère d'origine et l'édifice bénéficiera d'une utilisation mixte de matériaux anciens et modernes. ■



Projet d'aménagement intérieur de La Graineterie.

SERVICE

UNE ASSISTANCE À DOMICILE

La téléalarme permet aux personnes seules et en perte d'autonomie de prévenir les secours en cas de nécessité.



La télécommande se porte en médaille (ci-dessus) ou comme une montre.

Une chute, un malaise, une blessure... Pour venir en aide aux personnes âgées isolées et à mobilité réduite, la Ville de Houilles propose un système simple et sécurisant d'alerte des secours 24 h sur 24 : la téléalarme. Grâce à une télécommande, de la taille d'une boîte d'allumettes, se portant autour du cou ou au poignet, et d'un transmetteur, une personne peut émettre un appel par une simple pression du doigt. Le signal est dirigé vers un centre de réception qui évalue la situation et prévient, selon le degré d'urgence, famille ou voisins pour porter assistance sur place. Pour bénéficier de ce dispositif, les demandeurs doivent être en perte d'autonomie, âgés de 60 ans et plus ou handicapés (munis d'une carte

d'invalidité de 80 % minimum). La participation financière pour ce service, subventionné par le Conseil général et la Ville, est de 29,47 € pour les frais d'installation et de 7,85 € pour l'abonnement mensuel. ■

Mairie, Direction des affaires sociales (18, rue Gambetta, entrée rue Jules-Guesde). Accueil du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi à 17 h). Renseignements au 01 30 86 32 99.

STATIONNEMENT

DES HORODATEURS TOUT NEUFS

Des horodateurs d'un nouveau genre vont faire leur apparition. Ces changements s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle délégation de service public qui réglemente le stationnement sur la commune. À partir du mois de février, les 68 appareils du parc de la ville seront progressivement remplacés par du matériel neuf. Ce programme de rénovation concerne également le parc de stationnement régional (PSR), place André-Malraux. L'opération permettra de changer les horodateurs endommagés qui généraient des coûts de sécurisation élevés et rendaient pénible pour l'usager la recherche d'un appareil en état de marche. Ils fonctionneront par alimentation solaire. Le paiement se fera par pièces et par la carte-ville prépayée.

Celle-ci, adaptée aux nouveaux appareils, sera disponible début février à la mairie (16, rue Gambetta) et à l'accueil de la police municipale (11, rue Marceau). Comme l'ancienne carte, elle permettra de bénéficier d'un quart d'heure gratuit de stationnement par jour. L'utilisateur pourra également utiliser le portemonnaie électronique Monéo. Ce nouveau moyen de paiement, distribué par les banques et La Poste, est rechargeable sur la plupart des cartes bancaires ou, au choix, sur une carte indépendante. De nouveaux tarifs seront appliqués dans le souci d'harmoniser les dispositions tarifaires avec les communes avoisinantes et d'encourager les particuliers à privilégier des moyens de transport autres que la voiture. ■

URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE

La municipalité a décidé d'engager une procédure de modification du Plan d'occupation des sols (POS). Celle-ci intervient pour changer les dispositions d'application relatives aux conditions d'accès sur voirie des constructions et des terrains. Ce projet fera l'objet d'une enquête publique qui se déroulera de fin janvier à fin février 2006. Le prochain numéro de l'Ovillois

précisera les modalités pratiques qui vous permettront de faire part de vos remarques dans le cadre de cette démarche. Un dossier est également disponible sur le site Internet de la Ville www.ville-houilles.fr (rubrique : vie quotidienne > urbanisme et travaux). ■

Renseignements au 01 30 86 33 35.

ENQUÊTE INSEE

RECENSEMENT : C'EST POUR BIENTÔT

Du 19 janvier au 25 février, une partie de la population ovilloise recevra la visite des agents recenseurs accrédités par la Ville dans le cadre de l'enquête annuelle de l'Insee.

Quel est le nombre d'habitants dans la commune, le département, la région, le pays? Quelles sont les conditions de logement? Que reflète la pyramide des âges? Quelles sont les professions exercées? C'est, entre autres, à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre. Il fournit ainsi des indications chiffrées, exhaustives et fiables, afin d'éclairer les décisions publiques qui engagent l'avenir en matière de politique de l'emploi, d'équipements (crèches, écoles, transports...), de protection sociale et sanitaire tant au niveau local que national. Ces résultats aident aussi les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle et les disponibilités de main-d'œuvre. Les associations s'en inspirent également pour concevoir leurs actions, notamment dans le secteur social. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement. À partir du 19 janvier, un échantillon de 8% de la population ovilloise, soit environ 1150 loge-

ments, sera concerné par cette collecte d'informations devenue annuelle depuis 2004. Une lettre de la Mairie informera les personnes concernées de la visite de l'agent recenseur accrédité par la Ville. Les cinq agents, munis d'une carte officielle avec photo et cachet de la Mairie, déposeront au domicile les questionnaires pour chaque personne vivant dans le logement recensé. Toutes les données sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à une administration, une société ou un particulier. Elles seront transmises uniquement à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui les traitera sans les noms et les adresses. Autrement dit, elles ne pourront en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux. ■

Les premiers résultats des enquêtes 2004 et 2005 sont disponibles sur www.insee.fr



BIENNALE DE LA JEUNE CRÉATION

LEVER DE RIDEAU



Du 24 mars au 7 avril, la Ville vivra aux rythmes des manifestations culturelles de la 6^e Biennale de la jeune création. Dans ce cadre, Houilles accueillera des artistes en résidence qui proposeront, autour de leur discipline, stages, rencontres et ateliers. Dès février, vous pourrez déjà vous immerger dans les coulisses de la création avec les comédiens de la compagnie Ktha. Ils animeront un stage gratuit de théâtre orienté vers le travail et la voix, accessible aux Ovillois de plus de 16 ans (12 personnes au maximum). Ce stage se déroulera sur 10 séances : le 26 février; les 5, 12, 18, 19, 21, 25, 26, 28 mars; le 1^{er} avril (de 14h à 20h). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant au service culturel de la Mairie. ■

Service culturel
(Mairie annexe, parc Charles-de-Gaule).
Renseignements au 01 30 86 33 82.



PUBLICATION MUNICIPALE

LE GUIDE PRATIQUE 2006 EST ARRIVÉ !

148 pages de renseignements clairs et pratiques sur la vie de la commune. C'est ce que propose le guide de la Ville dont le contenu vient d'être réactualisé et enrichi d'une nouvelle rubrique intitulée « Vie quotidienne ». La nouvelle version, éditée à 17000 exemplaires, sera déposée début janvier dans les boîtes aux lettres de chaque foyer ovillois. Elle sera

également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Vous y trouverez toutes sortes d'informations autour de différents thèmes : vie municipale, environnement, transports, enfance, social, santé, loisirs, vie associative... et des centaines d'adresses utiles. Un petit ouvrage bien pratique pour organiser au mieux sa vie à Houilles. ■

EMPLOI

UN MÉTIER PASSION

La Ville recrute des assistantes maternelles qui exercent à leur domicile.

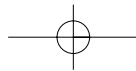
Le domaine de la petite enfance offre de belles perspectives professionnelles. C'est le cas, par exemple, du métier d'assistante maternelle que l'on peut exercer au sein de la crèche familiale de la Ville. Il s'agit d'accueillir chez soi des enfants âgés de 3 mois à 3 ans, de favoriser leur éveil et de répondre à leurs besoins en respectant leurs rythmes de vie autour d'un projet pédagogique proposé par le service Petite Enfance. Pour exercer cette profession, il est nécessaire de recevoir l'agrément du Conseil général, après avis de l'équipe de l'espace territorial, qui s'assure que le candidat dispose de garanties (logement adapté, qualités humaines et éducatives, état de santé) pour accueillir des tout-petits. Une fois l'agrément accordé – pour 1, 2 ou 3 enfants pour une période de 5 ans renouvelable –, l'assistante maternelle suit une formation conti-

nue de 60 heures. Dans le cadre de la crèche familiale, elle est encadrée par une directrice elle-même puéricultrice et bénéficie du soutien et des conseils d'une équipe composée de deux infirmières, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'un médecin et d'un psychologue. Dès l'embauche, le prêt du matériel (poussettes, lits, jeux éducatifs, jouets, linge...) est assuré par la crèche familiale. Comme employée municipale, l'assistante maternelle est assurée d'un salaire forfaitaire, de 32 jours de congés payés, d'une prime annuelle de 13^e mois... ■

Service Petite Enfance
(11^{ter}, avenue Carnot).
Renseignements au 01 61 04 20 40.
Crèche familiale (52, rue Hoche).
Renseignements au 01 39 68 30 97.



L'assistante maternelle accueille chez elle des enfants âgés de 3 mois à 3 ans dans le cadre d'un projet pédagogique.



Grand format

RÉTROSPECTIVE

INSTANTS D'ANNÉE 2005

Retour en images sur des événements qui ont rythmé la vie ovilloise.

JANVIER



Aux urnes, citoyens !
Les collégiens ovillois ont accompli leur devoir électoral en élisant leurs représentants au 5^e Conseil municipal des jeunes (CMJ).

FÉVRIER



De vive voix
La salle du Triplex accueillait le groupe Piccolo, digne héritier des Frères Jacques. Les cinq chanteurs ont interprété *a capella* des compositions originales teintées d'humour.



Intercommunalité
La Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS) se met en place. Cette nouvelle structure intercommunale rassemble Houilles et six autres communes unies pour mener à bien des projets d'aménagement d'importance sur le territoire de la Boucle.

AVRIL



Balle ovale
Près de 700 élèves des écoles ovilloises ont pu s'initier au rugby, un sport collectif porteur de valeurs éducatives. Une initiative du Rugby olympique club de Houilles-Carières (ROCHC) soutenue par la Ville et l'Éducation nationale.



Hip-Hop en toute liberté
À l'espace Ostermeyer, les danseurs de la compagnie Etha Dam ont offert une symphonie de mouvements loin des clichés associés habituellement au hip-hop.



Aux couleurs du Carnaval
Gondoles, masques vénitiens, costumes bigarrés... Houilles a fêté le retour de Sa Majesté Carnaval sur le thème de Venise.

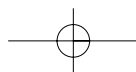
SEPTEMBRE

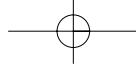


Des marionnettes aux balcons
L'Hôtel de Ville s'est transformé en castelet géant pour accueillir un spectacle de marionnettes présenté par la compagnie Délit de façade. Cette création originale a remporté un franc succès auprès du public.



Dynamisme associatif
Plus de 40 associations locales étaient réunies, parc Charles-de-Gaulle, lors de la 8^e édition de leur forum.





MARS



Aude Siron / Stéphane Puzat

Ambiance jazzy

Concert exceptionnel du groupe Paris Combo à l'espace Ostermeyer. Puisant son originalité dans des influences multiples, ce quintette a conquis le public ovillois avec un répertoire mêlant swing-jazz, musique latine et mélodies tsiganes.



Marie-Christine Hermand

Nouvelle crèche

La réalisation de la mini-crèche Les Alizés destinée aux 12/24 mois complète l'offre en matière d'accueil des tout-petits.

JUILLET



Michaël Barreña

Créativité florale et végétale

Houilles a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie des communes de 30 000 à 60 000 habitants dans le cadre du concours départemental des villes fleuries sur le thème « Jules Verne, le centenaire de sa mort ».

JUIN



Christophe Serrad

À la rencontre des Ovillois

Le Centre-Ville accueillait la 50^e réunion de quartier : des rendez-vous publics que le Maire et son équipe organisent depuis plus de neuf ans dans la commune.



Michaël Barreña

Sport en fête

Animations, spectacles, démonstrations ont rythmé la 15^e édition de Sport en fête qui s'est tenue sur le thème « La mer, la plage ». Un bassin, installé par Charles-de-Gaulle, permettait de s'initier aux plaisirs subaquatiques.

OCTOBRE



Anthony Vialin

Braderie de Houilles

Une fois de plus, cette grande foire à la brocante, organisée par l'Association des commerçants et artisans de Houilles (ACAH), ne peut renier son titre de deuxième de genre après celle de Lille.

NOVEMBRE



Michaël Barreña

Salon des artistes locaux

Un florilège de formes et de couleurs s'est offert au regard du public à travers les œuvres de 92 peintres et sculpteurs qui exposaient à la maison Jules-Verne.

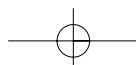
DÉCEMBRE

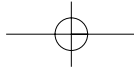


Anthony Vialin

C'est Noël !

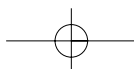
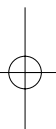
Ambiance joyeuse et animée à l'occasion du traditionnel marché de Noël des associations qui s'est tenu au cœur de la ville. Comme de coutume, le Père Noël était de la partie...





Publicité

La régie publicitaire de *L'Ouvillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.





VOIRIE

FAIT D'HIVER

En cas de neige, les services de la Ville sont prêts à réagir afin que la vie quotidienne n'en soit pas affectée.

Dans l'éventualité de chute de neige, le service Voirie assure, jusqu'au 20 mars, une veille 24 h sur 24. Les équipes d'astreinte peuvent intervenir dans la demi-heure qui suit le déclenchement de l'alerte pour procéder aux opérations de salage sur des itinéraires déterminés à l'avance. Sont traités en priorité : les départementales 308 et 311, le centre-ville, les rues les plus fréquentées, les abords des lieux publics et les voies des bus. Dans les parcs et les cours d'écoles, les opérations sont assurées par les agents du service Environnement. Si les chaussées et les abords des lieux publics (établissements scolaires, poste,

commissariat, mairie, crèches, résidences pour personnes âgées, etc.) sont à la charge de la Ville, le déblaiement des trottoirs au droit des habitations privées doit être assuré par les riverains : propriétaires, gardiens, locataires ou commerçants. Pour éviter les accidents sur la neige tassée ou le verglas, il convient d'utiliser du sel ou de la sciure que l'on trouve dans les grandes surfaces et les drogueries. En dépannage, le gros sel de cuisine peut être employé à raison d'une poignée au m². Si le trottoir est bordé d'arbres, utilisez dans la mesure du possible du sable ou de la sciure. Les plantations n'apprécient guère le sel! ■



Le parc Charles-de-Gaulle sous la neige.

VIE ASSOCIATIVE

PORTES OUVERTES DES ATELIERS VOYAGEURS

Dans une ambiance de rencontre et de partage, les Ateliers voyageurs vous invitent, le 14 janvier, à venir découvrir leurs multiples activités. Depuis sa création en 1996, l'association favorise l'apprentissage de l'anglais par le théâtre pour les enfants et les adolescents. Parallèlement, des spectacles bilingues (anglais-français et arabe-persan-français) sont organisés en direction du jeune public. En ouvrant son espace, rue Marceau, à un collectif de professionnels, l'offre s'est élargie vers des activités tout public tournées vers l'expression artistique et le bien-être. Ainsi, chacun a le loisir de pouvoir y entretenir sa forme grâce

au Qi Gong (gymnastique chinoise), se ressourcer avec le Hatha yoga ou le yoga harmonique vocal, ou s'initier au chant. Cette année, d'autres disciplines sont venues enrichir ce mélange des genres : mosaïque, sport d'entretien (step, aérobic, stretching...) et théâtre bilingue (français-anglais) pour adultes. Pour en savoir plus, un petit détour s'impose au 2, rue Marceau. ■

C. M.

Le 14 janvier, de 10h à 18h
Les Ateliers voyageurs
(2, rue Marceau, 4^e étage).
Renseignements au 01 39 14 95 64
<http://balloon.free.fr>

EN BREF

CONTRE LA FAIM

L'équipe Saint-Vincent-de-Paul de Houilles renouvelle son opération de collecte de pain dur afin de le réduire en chapelure (4,5 tonnes produites en 2005). Cette action participe activement à l'aide alimentaire mise en place en faveur des enfants d'Haïti et de la Côte-d'Ivoire. Pour contribuer à cette œuvre humanitaire, vous pouvez déposer du pain dur, propre et non utilisé, à la permanence située au 62, rue de Jemmapes, les mardis, jeudis et samedis, de 10h à 12h. ■

Renseignements au 01 39 68 48 80.

NOUVELLE VITRINE

COIFFURE À DOMICILE

Installée depuis plusieurs mois à Houilles, la SARL Nathalie B..... propose des prestations de coiffure à domicile (coupe, Brushing, couleur, mise en plis, permanente...) pour femmes, hommes et enfants. Sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 19h30. ■

Nathalie B.....
Tél. 06 87 08 55 78.

TRIBUNE LIBRE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Rappel de la rédaction : le mensuel de la Ville s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les groupes composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal, selon un accord conclu entre eux. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

CHERS OVILLOISES ET OVILLOIS

Nous avons décidé de poursuivre la réflexion sur le logement social et de vous communiquer des éléments chiffrés qui auraient permis à chacun de se faire une idée précise de ce qui a été réalisé et de ce qui pourrait l'être.

Malheureusement, le 5 décembre, le service Urbanisme nous a refusé l'accès aux documents nécessaires, pourtant consultables par n'importe quel citoyen. Dont acte (lettre recommandée avec A.R. au Maire et copie au Préfet).

Refuser l'accès à des permis de construire déjà accordés est illégal... et stupide. Certes, nous ne sommes pas en mesure d'écrire l'article que nous souhaitons ce mois-ci, mais que les Ovillois se rassurent : nous obtiendrons ces informations par d'autres moyens et cela ne nous empêchera pas de les leur communiquer. Notre groupe vous remercie de vos nombreux contacts et courriers qui lui permettent de garder confiance et de continuer à œuvrer à votre service.

Il vous présente, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, ses vœux de bonne et heureuse année.

« Agir pour Houilles » :
Claude Boivin, Nicole Trézières,
Jean Goze, Éric Bardin, Éric Prévost.
Permanence sur rendez-vous
Salle Marceau - Tél : 06 30 66 37 77.

À PROPOS... STATIONNEMENT ET COMMERCE

La mise en place du stationnement payant dans notre commune date de 1989.

L'Association des commerçants et artisans, qui réclamait cette mesure depuis plusieurs années, constata rapidement les effets bénéfiques de son application : rotation plus rapide des véhicules, disparition des voitures ventouses, etc., d'où développement du commerce local et animation du centre-ville.

Nous nous réjouissons que le renouvellement de la convention de service public, concernant le stationnement, ait été adopté le 8 décembre 2005 à l'unanimité par le Conseil municipal.

Cette convention permettra entre autres :

- le remplacement des 68 horodateurs par du matériel neuf et sécurisé ;
- l'entretien, la collecte et les interventions sur ces appareils ;
- la rénovation et l'entretien du parking silo de la gare.

Notre ville ne doit pas devenir un simple lieu de résidence et se doit de garder l'animation et le caractère convivial auxquels nous tenons.

En ce début d'année 2006, Marie-Michèle Hamon et Bernard Duclos vous adressent leurs meilleurs vœux : joie et bonheur à partager en famille... de très bonnes affaires pour nos commerçants et artisans ovillois.

En Avant pour Houilles : B. Duclos / M.-M. Hamon.
Tél. 06 30 66 37 98.

ET SI NOUS RÉVIONS...

La politique communale en cette année 2006 sera plus que jamais au centre de nos préoccupations. Aucune élection ne se profile à l'horizon et il y a longtemps que cela n'était pas arrivé. Il est vrai que nous aurons de quoi nous rattraper en 2007.

Cette trêve électorale tombe bien car les chantiers qui attendent notre équipe municipale en 2006 sont importants et la poursuite de la réalisation de notre ambitieux programme d'investissement dans les domaines de la petite enfance, de l'école, de la culture et du sport va retenir toute notre attention. La coordination gérontologique, la mise en place d'une politique plus structurée de l'accompagnement scolaire feront partie, par ailleurs, des préoccupations prioritaires de votre équipe municipale.

Gérer une ville, c'est l'aimer et la rêver, toujours plus vivante, plus accueillante, plus solidaire, qu'il vous soit et qu'il nous soit permis de rêver en ce début d'année 2006, et faisons nôtre cette pensée d'Oscar Wilde :

« La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit. »

Ovillois, nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2006 qui corresponde à vos rêves et à vos espérances.

Les élus du groupe ID Commune,
majorité municipale.

Le village

RENCONTRE

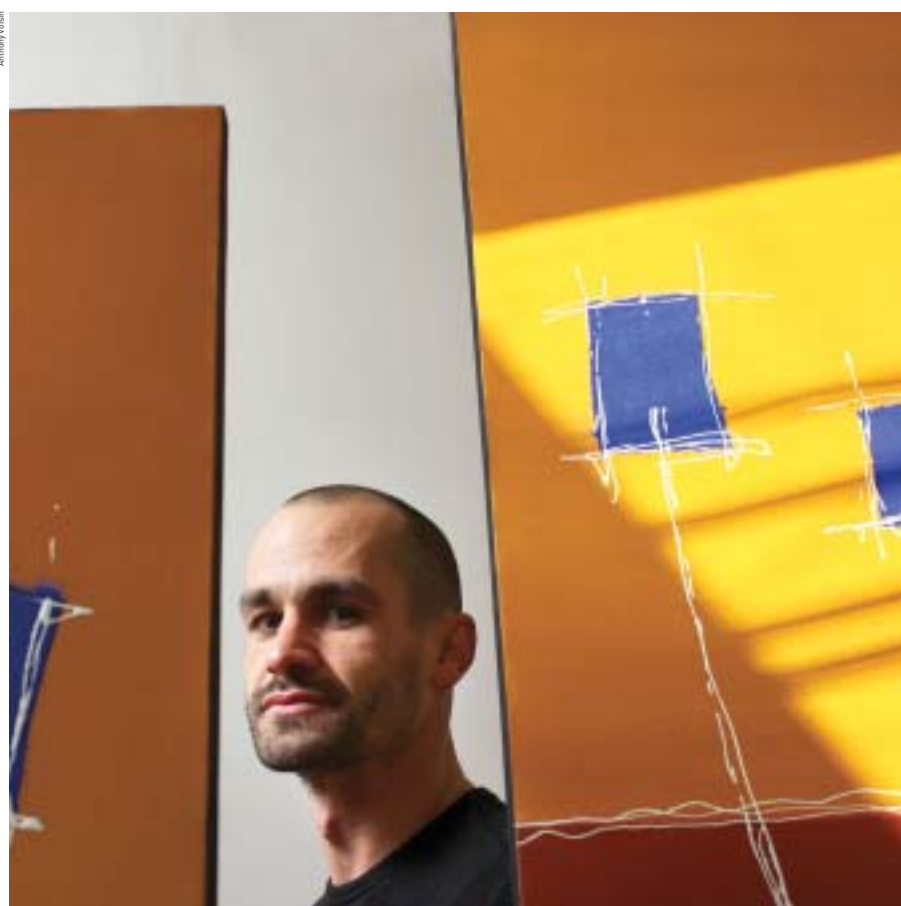
UN PEINTRE EN MOUVEMENT

Artiste ovillois, Réналd Zapata s'inspire de la nature et de la musique dans sa quête incessante de la transmission à travers le temps.

Depuis toujours, Réналd Zapata peint. « *Petit déjà, je faisais des BD* », se souvient l'artiste de 33 ans, un homme mince à la taille fine et au maintien de danseur. À 15 ans, il entre dans une école d'art parisienne. « *Je voulais réaliser des décors de théâtre. C'était difficile, alors j'ai commencé à peindre sur de simples toiles.* » À cette époque, Réналd joue également de la guitare. « *La musique procure des émotions intenses. Je travaillais à partir de certaines musiques et je ressentais des vibrations qui m'inspiraient quelque chose* », explique-t-il. Progressivement, il se radicalise et se lance dans l'abstraction. Son style devient plus épuré. Il répète les gestes primaires et utilise des pigments de couleur naturels avec une préférence pour les ocres du Roussillon. « *C'est une des premières matières employées par les hommes pour laisser une trace. Le dénominateur de mon travail c'est l'histoire des origines et la notion de transmission.* » Sa

palette de couleurs se compose exclusivement du rouge, du jaune et du bleu. « *Dans la musique, on a que douze notes et, avec ça, on compose des mélodies très différentes. J'ai choisi de n'utiliser que trois couleurs.* » Il s'intéresse aussi à la peinture chinoise. « *C'est un art ancestral mais qui connaît un renouvellement perpétuel, à l'image de la nature.* » Sa première exposition date de 1996. Depuis, on peut admirer son travail dans différentes manifestations organisées dans les Yvelines.

Réналd Zapata pratique aussi le « *live painting* ». Juste avant un concert, il peint sur une grande bâche noire, à la peinture blanche, le portrait du chanteur. « *Le coup de pinceau doit être le bon, je ne peux pas revenir en arrière. Je n'ai que cinq minutes, le temps d'une chanson, avec le public derrière moi. C'est une poussée d'adrénaline extraordinaire.* » L'artiste a ainsi réalisé les portraits de Stacey Kent, Victoria Abril, Ste-



phen Eicher, Lara Fabian. Ces toiles sont ensuite vendues aux enchères parmi les spectateurs et l'argent reversé à l'association Mécénat chirurgie cardiaque / enfants du monde. Enfin, Réналd donne des cours pour adultes et pour enfants dans son atelier d'Achères. Un artiste éclectique donc. « *Je suis devenu artiste parce que je ne voulais pas m'enfermer dans un système. C'est la même chose avec ma peinture : je ne veux pas*

« *Je suis artiste parce que je ne voulais pas m'enfermer dans un système.* »

rester dans un style unique. Je refuse de faire que ce qui se vendra le mieux! » Il rappelle que « *peindre, c'est d'abord être observateur pour coucher sur le papier ce que l'on voit. La fragilité de la vie fait que je parle de plus en plus du temps dans mes tableaux.* » ■

D. F.

Renseignements : www.zapata.free.fr

PORTRAIT

IMAGES ET MUSIQUE

Installé à Houilles, le musicien François Perony compose pour le cinéma et le théâtre.

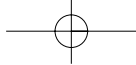


« *La musique reste le parent pauvre du cinéma, même le Festival de Cannes ne récompense pas les musiques de films.* »

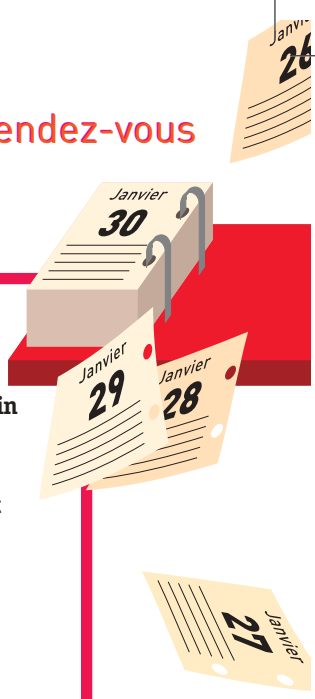
On lui doit la musique du film, sorti en septembre 2005, *Il ne faut jurer de rien* d'Éric Civanyan avec Gérard Jugnot, Jean Dujardin... La passion de François Perony pour la musique remonte à son enfance. À 5 ans, il étudiait déjà le violon. « *Dans ma famille, tout le monde jouait ou écoutait de la musique classique* », explique cet homme de 41 ans d'allure joviale. Rapidement, il entre dans l'orchestre d'Alfred Lowenguth. « *Une chance fabuleuse. Petit, on reçoit les choses sans savoir que c'est extraordinaire. Je jouais dans des grandes salles comme Pleyel avec des musiciens, un public. Le spectacle a besoin d'un décorum.* » Précoce, il commence à composer à 10 ans. « *Je retenais les arrangements ou je les enregistrais.* » Adolescent, il joue indifféremment du violon, du piano, de la guitare ou de la batterie et s'imprègne de rythmes différents : cajun, comédie musicale ou rock... « *J'aurais dû décider plus tôt de devenir compositeur car j'aurais suivi des enseignements spécifiques. Mais c'est impensable, quand on fait du classique, de s'imaginer compositeur.* » Volubile, il reconnaît que la musique a transformé sa vie. « *Elle permet de se socialiser. J'étais timide mais jouer dans un groupe m'a appris la discipline du travail.* » À 20 ans, il choisit de composer des musiques de films. « *Le cinéma a une force particulière*

et la mélodie participe à l'émotion. Mais pas question de mettre n'importe quelle musique sur une histoire. Sinon, on risque de détourner le sens de la scène, de la rendre plus anodine, trop romantique ou de supprimer le suspense. » François préfère écrire la musique dès la lecture du scénario. Puis, quand le film est en cours de montage, il l'adapte aux images. « *La mélodie doit aller dans le sens de l'articulation du film. Il faut une correspondance rythmique entre ce qui se déroule sur l'écran et la musique. S'il y a un décalage entre le son et l'image, le spectateur le ressent.* » Tout est question de discernement. « *On doit déterminer si une scène nécessite ou non un fond musical et surtout il faut savoir quand arrêter la musique. Que ce soit pour le théâtre ou pour le cinéma, je compose puis je fais tout moi-même avec des synthétiseurs ou je réunis un orchestre.* » C'est le metteur en scène Hubert Drac qui a lancé François Perony. « *Ce métier marche par cooptation. Il faut de la chance mais aussi ne pas décevoir pour pouvoir travailler de nouveau avec un scénariste ou être recommandé à d'autres. Néanmoins, en France, c'est difficile. La musique reste le parent pauvre du cinéma, même le Festival de Cannes ne récompense pas les musiques de films.* » ■

D. F.



Rendez-vous



ÉVÉNEMENT

ESQUISSES JAPONAISES

De janvier à mars, la bibliothèque Jules-Verne organise une série de manifestations gratuites intitulée « Esquisses japonaises ». À travers différentes rencontres et animations, le public (à partir de 6 ans) pourra ainsi découvrir un panorama assez large de la culture nipponne : calligraphie, contes traditionnels, lecture de haïkus (poèmes), mangas (bandes dessinées), conférence sur les yakusas (mafia japonaise), concert de koto (cithare). Autant de coutumes et de pratiques d'un pays à cheval entre tradition et modernité. La partie « Contes en origami » inaugurera le programme par une rencontre de deux arts millénaires, le conte et l'origami (l'art du pliage du papier). À cette occasion, un conteur fera naître entre ses doigts des formes simples

ou complexes qui se transformeront au gré des histoires : *La fleur et le Papillon* ; *La Grenouille et la Sagesse* ; *Le Professeur à la rose* ; *Le Renard et l'Étoile...* ■

Samedi 21 janvier à 20h15
 Tout public à partir de 6 ans.
 Bibliothèque Jules-Verne
 (7, rue du Capitaine-Guise).
 Entrée libre sur inscription
 au 0139688909.



CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

OMAN, LE SULTANAT DE L'ENCENS

Il y a 3000 ans, l'énigmatique reine de Saba y venait faire provision d'encens et y fixait de galants rendez-vous à l'intègre roi Salomon. Aujourd'hui, le sultanat d'Oman, situé à la pointe extrême du sud-est de la péninsule Arabique, est passé en quelques décennies du Moyen Âge à l'époque moderne ! Mais les traditions demeurent vivaces : les derniers boutres, chaque matin, déversent à même le sable leurs pêches miraculeuses, les riches

demeures en pisé (terre damée) se souviennent du temps des esclaves et les vieux meurent encore le khanjar (poignard d'apparat) à la main... Le reportage de Paul Coessens vous invite à découvrir les multiples visages de cette région. ■

Mercredi 25 janvier
 à 15h30. Tarif : 6€.
 Le Triplex (40, rue Faidherbe).
 Renseignements au 0130863382.

BAL-CONCERT

EN CADENCE !

Bourrées valsées, scottishes, polkas, mazurkas... Le groupe de musiciens Le Bal restitue avec finesse des morceaux traditionnels joués, il y a encore quelques années, dans les bals du Morvan. Christian Maes (accordéon diatonique), Thierry Bruneau (vielle), Gaël Rutkowski (cornemuse) et Sébastien Lagrange (accordéon chromatique) se sont imprégnés de cet héritage musical pour offrir un répertoire enjoué et surtout rassembleur. L'esprit de chaque danse est respecté, ce qui ne les empêche pas d'apporter leur signature sonore. Par la virtuosité de leur interprétation, ils orchestrent avec brio une soirée musicale et dansante. ■

Samedi 28 janvier à 20h30
 Le Triplex (40, rue Faidherbe).
 Tarif : 10€ et 6€ (TR).
 Renseignements au 0130863361.



SPECTACLE DE MARIONNETTES

« DE L'INTÉRIEUR... »

C'est l'histoire d'une grossesse vécue du côté du père, fasciné par le ventre rond de sa compagne. Comment va-t-il vivre cet événement ? Le spectacle de marionnettes « De l'intérieur... », présenté par la compagnie AMK, se propose d'explorer sur un ton farfelu cette paternité nouvelle avec ses rêves, ses peurs, ses frustrations et ses maladresses. De la conception à la naissance, le comédien-marionnettiste Philippe Aafort anime un

univers peuplé de personnages loufoques jusqu'au final, l'intérieur enfin extérieur : le bébé. Cette pièce est comme un hommage au père, éternel observateur de ce qui se passe dans la bulle-matrice. ■

Samedi 14 janvier à 17h, spectacle
 tout public à partir de 6 ans.
 Le Triplex (40, rue Faidherbe).
 Tarif : 3€. Renseignements
 au 0130863382.

BIBLIOTHÈQUE JULES-VERNE

Des histoires pour mon bébé

Les futurs et jeunes parents sont invités à venir découvrir berceuses, comptines et livres pour enfants. Samedi 4 février à 10h. Entrée libre sur inscription (à partir du 23 janvier) au 0139688909.

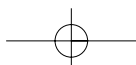
Les contes du mercredi

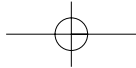
De merveilleuses histoires sont racontées aux enfants : les 4 et 18 janvier à 10h55 pour les 2/3 ans, et à 11h15 pour les 4/5 ans ; les 11 et 25 janvier à 10h30 pour les 6/10 ans. Entrée libre sur inscription au 0139688909.

Des livres et moi

Sur un thème proposé par les bibliothécaires, cette rencontre mensuelle réunit les passionnés de littérature pour un moment d'échange et de découverte autour de nouveaux auteurs, et des lectures de chaque participant. Pour cette quatrième séance, le choix s'est porté sur « Romans et musique ». Jeudi 12 janvier, de 19h à 21h. Entrée libre sur inscription au 0139686820. ■

Bibliothèque Jules-Verne
 (7, rue du Capitaine-Guise).





Faits et gestes

LES BALLADES DU POÈTE

AU ROYAUME DES ENFANTS



En novembre, le parc Charles-de-Gaulle s'est transformé en lieu d'animation et de divertissement dédié aux enfants lors de la 6^e édition de la Fête foraine.

le 26 novembre, Yves Duteil a fait salle comble lors d'un récital, organisé par le Comité des fêtes, à l'espace Ostermeyer.



FUSION FUNK-SOUL



Le 25 novembre, le groupe Smooth a enthousiasmé les spectateurs du Triplex grâce à un subtil mélange d'electro et de vibrations pop-funk.

Les 2 et 3 décembre, les associations et les écoles ovilloises se sont mobilisées en organisant différentes manifestations pour le Téléthon. Les pompiers ont également répondu présents en courant durant 24 h dans le par Charles-de-Gaulle. La générosité des Ovillois a permis de recueillir 6 912 € de dons.

POUR LE TÉLÉTHON



FLEURISSEMENT RÉUSSI

Le 7 décembre, les lauréats ovillois du concours départemental des maisons fleuries ont été reçus à la mairie pour la remise des prix.



Sur www.ville-houilles.fr découvrez toutes les photos de l'actualité ovilloise et des extraits sonores.

ARTISTE LAURÉATE



À l'issue du Salon des artistes locaux, qui s'est tenu en novembre à la maison Jules-Verne, le prix du public a été décerné à Geneviève Kemen pour son œuvre (ci-contre) intitulée Labeur.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX OVILLOIS !

Le 26 novembre, Alexandre Joly accueillait à la mairie de nouveaux habitants. L'occasion de présenter la commune ainsi que les conseillers municipaux et les responsables des services de la Ville.



CARNET



Premier bébé du mois de novembre : Chloé Hertz, entourée de sa famille.

Naissances
Novembre
 Salim Amghir,
 Capucine Applincourt,
 Clémentine Aufevre,
 Thomas Bouchet,
 Shannon Bundhoo,
 Sacha Calegari,
 Anna Camos Bueler,
 Adrien Catalogne,
 Anaé Crépelle,
 Annabelle Domingues Pinto,
 Gilliane Don,
 Bastien Ducloux,
 Henri Galara,
 Moussa Gallou,
 Manon Gourdet,
 Chloé Hertz,
 Chloé Jacquart,
 Lucie Lacour,
 Zoé Lagréra,
 Emilie Leblanc,
 Dan Mabaya,

Barthélémy Malleret,
 Asmae Mataich,
 Nolan Mendes,
 Jessica Monteiro,
 Abigail Piette,
 Marius Porcher,
 Rayan Pottier,
 Mathilde Pourailly,
 Charles Rivet,
 Tiago Rochat,
 Elixène Simon,
 Tayssir Slim,
 Max Thevenot,
 Camille Touvenot,
 Rémi Vibert,
 Orane Viguié.

Mariages
Novembre
 Franck Boutchoue et Mireille Bailly,
 Frédéric Dyrta et Nadine Laurenson,
 Bernard Frappier et Qinggui Zhu,
 Anthony Gélou et Ping Huang,
 Pierre Lor et Sok Seang.

Décès
Novembre
 Octavian Barbulescu,
 Gilbert Barret,
 Jeanne Camel (veuve Auger),
 Jocelyne Chevalier (épouse Mvotio Takala),
 Claude Chevallier,
 Sélino Domingues,
 Denise Guyader (veuve Favé),
 Pierre Henning,
 Viviane Pinaton (veuve Richez),
 Christian Wilhelm,
 Michel Hauguel,
 Rabah Ferdjallah,
 Guy Gilbert,
 Mauricette Petit (épouse Le Hellaye),
 Pierre Drapeau,
 Louis Blier,
 Raymonde Legrand (veuve Bisson).

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi /
 Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michael Barriera,
 Lionel Pagès, x / Correcteur : Olivier Chauche / Ont collaboré à ce numéro :
 Dominique Feix, Céline Moreira, Christophe Soresto, Nathalie Winther /
 Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : Actis / Distribution : Trinité /
 ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta - BP 120 -
 78805 Houilles Cedex / Tél. 01 30 86 32 32 / www.ville-houilles.fr

